

#22
Été 2020

LA LETTRE /

Laboratoire
d'Économie
d'Orléans

LEO



Dossier :

**Crise de la COVID-19 :
Faut-il craindre une seconde
vague financière ?**



dans
ce numéro 

Éditorial / 3

Dossier / 5

Crise du COVID-19

Faut-il craindre une seconde vague financière ?

Vie des équipes / 8

Séminaires / 8

Distinctions, prix, nominations / 8

Organisations de colloques / 9

Les nouvelles brèves / 9

Publications / 10

Ouvrages

Directions d'ouvrages

Éditions spéciales de revue / 11

Relations Internationales / 12

La vie du LABO / 14

LÉO

Le Laboratoire d'Économie d'Orléans, Formation de Recherche en Évolution 2014 est dirigé par Christophe HURLIN et Alexis DIRER. Il compte 41 Enseignants-Chercheurs, 4 post-doctorants et 3 collaborateurs administratifs. L'activité scientifique est structurée en trois équipes de recherche : **Macroéconomie finance** : Responsable : Alexis DIRER *Gouvernance et réglementation dans les systèmes financiers / Politiques monétaires et budgétaires dans des unions monétaires / Croissance* / **Économétrie** : Responsable : Sessi TOKPAVI *Économétrie financière / Économétrie des séries temporelles / Données de panel* / **Équipe Économie Internationale et Développement Durable (EI2D)** : Responsables : Daniel MIRZA et Camelia TURCU *Effets de la mondialisation sur le travail (normes sociales, migration) / Le commerce et le capital étranger / Économie de l'environnement / Intégration économique européenne.*

Directeur de la publication : Christophe HURLIN
Rédaction et conception : Mélie HÉNAULT,
Colette COLLIER-GÉDOUX et Thierry MONTALIEU
Réalisation graphique : www.goodby.fr

Laboratoire d'Économie d'Orléans
FRE 2014 CNRS
Université d'Orléans
Rue de Blois - BP 26739
45067 Orléans Cedex 2
Secrétariat : Mélie HÉNAULT
 + (33) (0)2 38 41 70 37
 leo@univ-orleans.fr





Les économistes dans le débat autour de la crise sanitaire

La crise sanitaire a d'abord un impact conjoncturel spectaculaire, d'une dimension inconnue depuis la grande dépression. Les prévisions du FMI situent la récession mondiale à 5% (PEM juin 2020) avec des différences sensibles d'une zone régionale à l'autre : seulement -1,6% en Asie, mais -10% en Zone euro. Si un rebond est attendu pour 2021, les politiques macroéconomiques ont beaucoup à faire pour répondre à ce choc majeur et assurer un redémarrage. De manière conséquente le commerce mondial de marchandises devrait aussi fortement se contracter, entre 13% et 32% selon les différents scénarii envisagés par l'OMC. Le décrochage

par rapport à la tendance 1990-2008 déjà perceptible pourrait se renforcer ; **la question d'une forme de dé-mondialisation est maintenant clairement posée**. Cela nous conduit à envisager des éléments plus structurels dont la crise sanitaire peut apparaître comme une sorte d'accélérateur.

Parmi ces phénomènes et au-delà de la mondialisation déjà évoquée, on peut souligner les questionnements autour de la **dimension environnementale de la crise, sur la question des biens publics mondiaux concernant la santé**, le creusement des inégalités ou encore la mobilisation de nouvelles ressources par les Etats et l'idée d'une fiscalité plus contributive pour certains revenus.

Au cours de cette période et face à ces défis, les économistes sont mobilisés à l'image de la commission Tirole-Blanchard sur **les « grands défis économiques » (Climat, inégalités et démographie)** installée le 29 mai par le Président de la République Française. Composée de 26 économistes français et internationaux, elle doit remettre des recommandations au plus tard en décembre 2020. D'autres ont pris la parole à titre individuel, comme Christian Gollier (TSE) pour re-légitimer la taxe carbone comme outil essentiel de lutte contre le réchauffement climatique, Gaël Giraud (ex-AFD) pour appeler à l'annulation des dettes publiques (ou dette perpétuelle) ou encore Patrick Artus (Natixis) sur les dangers d'une poursuite de l'austérité salariale. Laurence Boone (OCDE), quant à elle, a pu insister sur une relance concertée et coopérative à l'échelle européenne voire mondiale. Agnès Benassy-Quéré (Trésor) a enfin attiré l'attention, malgré tout, sur les dangers d'une dette publique excessive.

Le LEO s'est montré également actif dans cette période

Dans ce contexte particulier, les membres du LEO se sont aussi montrés très actifs au cours des derniers mois.

Dans une interview réalisée le 26 mars dernier en collaboration avec le robo-advisor (société de service de gestion d'actifs en ligne) *Yomoni*, **Béatrice Boulu-Reshef** a précisé les apports de **la finance comportementale** en période de crise aigüe, interprétée comme un événement rare, une « ambigüité ». Il était en particulier question de l'influence des biais cognitifs dans la formation des choix des épargnants et des gestionnaires de fonds.



Sur un plan plus macroéconomique, **Jean-Paul Pollin** nous a rappelé dans une tribune du Monde (édition du 18 avril) que **la monnaie reste un outil puissant de la politique économique en ces temps de crise, mais que les controverses existent toujours**. L'idée, émise par certains, selon laquelle la distribution de liquidité à tous selon le concept de « monnaie hélicoptère » popularisé par Milton Friedman fait l'objet d'une critique en particulier en termes de justice sociale.

Dans une série de contributions **Gregory Levieuge** (BDF, chercheur associé au LEO) et ses co-auteurs soulignent **la responsabilité de la solidarité européenne** dans la réponse de politique économique face à la crise (*voir le dossier infra*) ; qu'il s'agisse de la politique monétaire de la BCE ou de l'assouplissement des règles budgétaires ou encore du retour du débat sur les Eurobonds.

En restant dans le domaine de la macroéconomie, **Daria Onori** (et co-auteurs) ont soumis un programme de recherche pluridisciplinaire (ANR flash) portant sur « **durée optimale de confinement et stratégie de sortie** » en interrogeant la pertinence relative des outils monétaires et fiscaux dans le cadre d'un modèle macro avec frictions financières et agents à contrainte de liquidités.

Signalons enfin un webinaire organisé conjointement, le vendredi 17 juillet, par l'Association Internationale des Chercheurs Francophones en Microfinance (l'AICFM est un réseau géré par des membres du LEO et présidé par **Michel Lelart**) et la BCEAO : **covid-19, crise mondiale et microfinance**. Les aspects liés à la digitalisation de ces activités et la réglementation sont les axes de présentation retenus avec quatre panélistes du réseau (LEO, Université de Rouen, Université d'Abomey-Calavi).



Crise du COVID-19

Faut-il craindre une seconde vague financière ?



Par Grégory Levieuge

Suite aux mesures de confinement destinées à endiguer l'épidémie de COVID-19, les économies se sont retrouvées à l'arrêt pendant plusieurs semaines. Par conséquent, **l'année 2020 connaîtra la crise économique la plus grave depuis 1945**. En effet, le Fonds Monétaire International (FMI) prévoit une contraction du PIB mondial de 4,9%, avec -8% aux États-Unis, -7,8% en Allemagne, -12,5% en France, en Italie et en Espagne. Des mesures budgétaires et monétaires exceptionnelles, ainsi que des assouplissements prudentiels, ont été mis en œuvre pour aider les économies à supporter ce choc. Mais des

questions restent en suspens, dont celles de la capacité de résistance des marchés financiers et du secteur bancaire, ainsi que la menace de fragmentation de la zone euro.

À choc exceptionnel, mesures exceptionnelles

Les gouvernements et les banques centrales ont pris d'importantes mesures afin d'atténuer les conséquences économiques de l'épidémie du COVID-19. Pendant la période d'inactivité, puis de reprise progressive, un premier objectif des mesures

budgétaires a été de soutenir financièrement les entreprises. En France, par exemple, des entreprises ont pu bénéficier de prêts bancaires garantis par l'État (PGE). Début Juillet, 110 Mds d'euros de PGE (sur l'enveloppe prévue de 300 Mds) avaient été accordés, essentiellement à de très petites entreprises (TPE), qui de surcroît ont bénéficié d'aides issues d'un fonds de solidarité. Un autre objectif des mesures budgétaires a été d'alléger les charges des entreprises, qui ont pu différer leur paiement des impôts, loyers et factures. Un troisième objectif a été de protéger l'emploi. Ainsi, grâce au dispositif de chômage partiel mis en place en France, les employés se retrouvant dans l'impossibilité de travailler ont perçu une indemnité égale à 84% de leur salaire net, intégralement prise en charge par l'État. Enfin, le gouvernement a multiplié les plans de soutien sectoriels, à destination en particulier du secteur automobile, de l'aéronautique, du BTP, des entreprises technologiques et du tourisme.

Des mesures d'aide d'urgence européennes, décidées par l'Eurogroupe, se sont ajoutées aux mesures nationales. Le Mécanisme de Stabilité Européen (MSE) a ainsi été mobilisé pour fournir à chaque État un prêt pouvant atteindre 2% de son PIB (à hauteur de 240 Mds d'euros au total) pour financer des dépenses de santé. De plus, un plan *SURE (Support mitigating Unemployment Risks in Emergency)* a été instauré pour financer



Crise du COVID-19 : Faut-il craindre une seconde vague financière ? (suite)

la protection de l'emploi (100 Mds euros). Enfin, l'action de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) a été élargie, de sorte qu'elle puisse déployer 200 Mds d'euros de financement aux PME européennes.

L'année 2020
connaîtra la crise
économique la plus
grave depuis 1945.

Les mesures prises par les banques centrales ont aussi visé à assurer le financement des besoins de trésorerie des entreprises. Les actions de la Banque Centrale Européenne (BCE) en témoignent. Début mars, la BCE a étendu le dispositif existant d'opérations ciblées de refinancement de long terme (TLTRO 3) pour mettre à disposition des banques des prêts dont le montant pourra atteindre 2 900 Mds d'euros, à des taux d'intérêt historiquement bas (pouvant descendre jusqu'à -1%). De plus, le programme d'achat d'actifs (APP), qui s'élevait à 20 Mds d'euros mensuels, a été augmenté de 120 Mds d'euros pour l'année 2020. Aussi, les conditions d'éligibilité des garanties pouvant être gagées par les banques en contrepartie des prêts accordés par la BCE ont été assouplies. Puis, en avril, la BCE a mis en place un « Programme d'achats de titres face à l'urgence pandémique » (PEPP), prévoyant 750 Mds d'euros d'achat d'actifs privés et publics, dont des titres négociables à moins d'un an pour répondre aux besoins de trésorerie des entreprises. En juin, l'enveloppe du PEPP a été augmentée à 1350 Mds d'euros, et le programme prolongé jusqu'à mi-2021. Ainsi, globalement,

le soutien des banques centrales a été considérable : l'accroissement du bilan des banques centrales du G-10 au cours du premier semestre 2020 représente plus du double de l'accroissement observé durant les deux années de la crise financière mondiale amorcée en 2007. Et pour la première fois, des banques centrales de pays émergents ont eu recours à des mesures dites « non conventionnelles » (Pologne, les Philippines, la Turquie, l'Inde, la Colombie, etc.). La gravité du choc justifie de tels engagements, d'autant plus que politique monétaire est comparativement moins efficace quand elle est accommodante, que lorsqu'elle est restrictive (Levieuge & Sahuc, 2020).

Enfin, mesure inédite, les exigences prudentielles ont été assouplies dans de nombreux pays, afin de redonner des marges de manœuvre aux banques. Typiquement, les coussins de fonds propres contracycliques ont été utilisés comme il est prévu qu'ils le soient en cas de choc défavorable : les banques qui avaient préalablement été enjointes de constituer une surcharge en capital, en phase ascendante du cycle économique, ont été autorisées et encouragées à utiliser ce coussin pour absorber le choc et ainsi maintenir leur capacité à financer l'économie. Plus généralement, la BCE a autorisé les institutions bancaires sous son autorité prudentielle à exercer temporairement en-dessous des seuils d'exigence réglementaire en fonds propres et en liquidités.

Les risques financiers : une seconde vague ?

Toutes ces mesures, exceptionnelles par leur ampleur, auront assurément permis de limiter les effets de la crise. Mais certains risques, en particulier financiers, demeurent latents.

La première conséquence des mesures de soutien est l'accroissement de l'endettement public. Selon le FMI, la dette brute des administrations publiques rapportée au PIB devrait augmenter de 20 à 30% en un an dans les pays développés, passant par exemple de 100 à 125% en France, de 135 à 166% en Italie, et de 108 à 141% aux États-Unis. Cela soulève les questions de la soutenabilité à long terme des dettes publiques et de la dominance fiscale. Cependant, cela ne doit pas être une préoccupation à très court terme. D'abord, les taux d'emprunt sont très bas (voire négatifs). De plus, **il convient de ne pas reproduire l'erreur de l'après crise financière, lorsque les gouvernements avaient hâtivement mis en place des politiques de consolidation budgétaire** (Blanchard & Leigh, 2013).

Les inquiétudes visent plutôt les marchés financiers et le secteur bancaire. Après avoir violemment chuté en début d'année, les prix des actifs ont vite rebondi. En moyenne dans le monde, en juillet 2020, les marchés boursiers ont retrouvé plus de 85% de leur niveau de janvier. Les politiques budgétaire et monétaire accommodantes expliquent au moins en partie ce regain de confiance. Mais l'environnement demeure très incertain : le virus n'a pas été éradiqué et une seconde vague épidémique est redoutée. **Il apparaît donc un décalage entre les perspectives de l'économie réelle et les orientations des marchés financiers.** On sait que l'environnement de taux bas, qui est amené à perdurer, est une source de montée insidieuse du risque systémique (Colletaz & Al, 2018).

Par conséquent, l'accroissement des faillites d'entreprises redouté pour la fin de l'année 2020 risque d'entraîner de brutales corrections sur les marchés financiers, ainsi qu'une explosion



Crise du COVID-19 : Faut-il craindre une seconde vague financière ? (suite)

des créances non recouvrées, dans un contexte d'endettement privé élevé. L'insolvabilité des agents et la montée des créances douteuses pèseraient *in fine* sur les bilans des

Il convient de ne pas reproduire l'erreur de l'après crise financière.

banques, dont on ignore la capacité à résister à ce nouveau choc. Certes, le secteur bancaire est a priori plus solide qu'à la veille de la crise financière. De plus, dans la zone euro, on devrait pouvoir compter sur les mécanismes de résolution (MRU) et de stabilité (MES) de l'Union Bancaire pour subvenir aux besoins des banques des États membres en difficulté. Il est à souhaiter le cas échéant que ce « stress test » grandeur nature soit concluant, sans quoi l'hétérogénéité au sein de la zone euro risquerait de dégénérer en fragmentation.

La BCE a fait beaucoup jusqu'à présent pour contenir ce risque de fragmentation. Si bien que les écarts de taux souverains sont restés faibles entre pays membres de la zone euro, en dépit du danger que présente la « boucle diabolique » entre risque bancaire et risque souverain. Mais la politique monétaire ne peut pas indéfiniment corriger les effets de déséquilibres structurels congénitaux. Il incombe aux gouvernements européens de s'entendre enfin sur les réponses structurelles à apporter à cette hétérogénéité. NextGenerationEU, le plan européen de relance et de soutien à des investissements jugés urgents, en particulier pour les transitions écologique et numérique, va dans ce sens. Il constitue aussi une opportunité d'intégration accrue dans la mesure où une grande partie de l'enveloppe de 750 Mds d'euros prévue devrait être financée par émission de titres au nom de l'UE. Toutefois, les tensions entre pays dits « frugaux » et les autres auront montré qu'une résolution concertée de la crise, à l'échelle européenne, ne coule pas de source. Pourtant, il en va de l'avenir, économique et monétaire, de l'Europe.

BIBLIOGRAPHIE

BLANCHARD O. & D. LEIGH (2013) Growth Forecast Errors and Fiscal Multipliers, *American Economic Review*, vol. 103(3), pages 117-120, May.

COLLETAZ G., G. LEVIEUGE & A. POPESCU (2018) Monetary Policy and Long-run Systemic Risk-Taking, *Journal of Economic Dynamics and Control*, Vol. 86, pp.165-184, January.

FMI (2020) Financial conditions have eased, but insolvencies loom large, *GFSR update*, June.

LEVIEUGE G. & J-G. SAHUC (2020) : Monetary Policy Transmission with Downward Interest Rate Rigidity, *LEO Working Paper (2020-02)*.

Équipes

Arrivées



➤ **Maxime MENUET** est recruté comme Maître de Conférences à compter de la rentrée universitaire 2020. Il intègre l'équipe Macroéconomie & Finance ; ses travaux portent principalement sur la modélisation macro-économique. Après une thèse au LEO, il était, ces deux dernières années, chercheur IRD rattaché au CERDI. Maxime Menuet a obtenu en 2019 le prix de thèse monétaire, financière et bancaire de la fondation Banque de France.



Distinctions, prix, nominations

Distinctions, Prix

➤ **Jérémy LEYMARIE**, Lauréat du Prix de thèse AFFI Finance de Marché 2019

Le 27 juin 2020, le jury présidé par Benoît Sévi (Université de Nantes), et composé de Carole Bernard (Grenoble École de Management), Emiliós Galariotis (Audencia Business School), Delphine Lautier (Université Paris-Dauphine) et Sébastien Pouget (Toulouse School of Economics) a décidé d'attribuer le prix AFFI de la meilleure thèse de doctorat en finance de marché soutenue en 2019 à Jérémy Leymarie, pour sa thèse intitulée "Three Essays in Financial Econometrics", thèse de l'Université d'Orléans en co-tutelle avec l'Université de Maastricht, réalisée sous la direction de Christophe Hurlin et Alain Hecq.



Nominations

➤ **Thierry MONTALIEU** s'est vu confier la **présidence du comité d'évaluation HCERES pour Rennes Business School**. Le processus débutera à l'automne 2020 avec une visite de l'établissement en novembre.

➤ **Thierry BAUDASSÉ** est nommé au 1^{er} Septembre Attaché de Coopération Universitaire à l'Ambassade de France à Lima, au Pérou. Ses fonctions consistent en l'animation de la coopération universitaire, scientifique et administrative entre la France et le Pérou. Les dossiers principaux qu'il devra traiter sont la coopération universitaire au sens large (mouvements d'étudiants et d'enseignants, double diplômes, cotutelles etc...), mais aussi la coopération scientifique et culturelle dans des domaines variés (santé, développement durable, patrimoine culturel...), et la coopération dans le domaine de la formation des fonctionnaires péruviens. Il exercera aussi les fonctions d'adjoint du COCAC (Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle).



Séminaires du mardi

Ce séminaire se tient tous les mardis de mi-septembre à mi-juillet. Il permet aux enseignants-chercheurs ainsi qu'à des intervenants extérieurs invités de présenter leurs travaux et de bénéficier des remarques d'un discutant.

Janvier - Juin 2020 :

11 communications ont été présentées, dont 7 par des chercheurs extérieurs

- Catherine BROS-BOBIN, Université Paris Est Marne la Vallée
- Leonardo Eric CALCAGNO
- Olivier SCAILLET, Université de Genève, Suisse
- Olivier David ZERBIB, Université de Tilburg, Pays-Bas
- Graciela KUECHLE, Université de Heilbronn, Allemagne
- Alessio BONGIOVANNI, Université de Turin, Italie
- Kiril TOCHKOV, Université du Texas, USA

.....
Contact : Yannick Lucotte
yannick.lucotte@univ-orleans.fr
.....

Nouveauté au LEO : organisation de webinaires :

- **Le mercredi 20 mai 2020 :** "Cash in the Pocket, Cash in the Cloud: Cash Holdings of Bitcoin Owners", présenté par Daniela Balutei
- **Le mardi 2 juin 2020 :** "Bank Branch Network and Consumer Cash Management Behavior: A Canadian Perspective", présenté par Marcel Voia



Organisation de colloques et implication dans les réseaux de recherche



Le 20 février 2020 Conférence Ethique 2.0

Denisa RADU BANULESCU
a co-organisé la conférence
Ethique 2.0 avec le CRJP
dans le cadre du projet
APR-IA RedFlag.

[https://univ-droit.fr/
actualites-de-la-recherche/
manifestations/34252-ethique-2-0](https://univ-droit.fr/actualites-de-la-recherche/manifestations/34252-ethique-2-0)

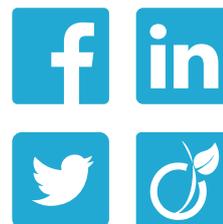


Les nouvelles brèves

➤ **Abir ABID** est recruté sur un poste d'ATER
section 06 à l'Université d'Angers (IUT)
à compter de septembre 2020.



Retrouvez-nous !





Publications récentes

articles publiés dans les revues
à comité de lecture

AMIDI S., FAGHEH MAJIDI A. (2020)

Geographic proximity, trade and economic growth: a spatial econometrics approach, *Annals of GIS*, Vol. 26(1), 49-63.

AMIDI S., FAGHEH MAJIDI A., JAVAHERI B. (2020)

Growth spillover: a dynamic spatial panel data and spatial cross-section data approaches in selected Asian countries, *Future Business Journal*, 6, 20, <https://doi.org/10.1186/s43093-020-00026-9>

CUESTAS J.C., LUCOTTE Y., REIGL N. (2020) Banking sector concentration, competition and financial stability: The case of the Baltic countries, *Post-Communist Economies*, Vol. 32(2), 215-249.

KONGA D., LEVIEUGE G. (2020)

How did Unconventional Monetary Policies impact Market Expectations, *Revue d'Economie Politique*, Vol. 130(2), 232-256.

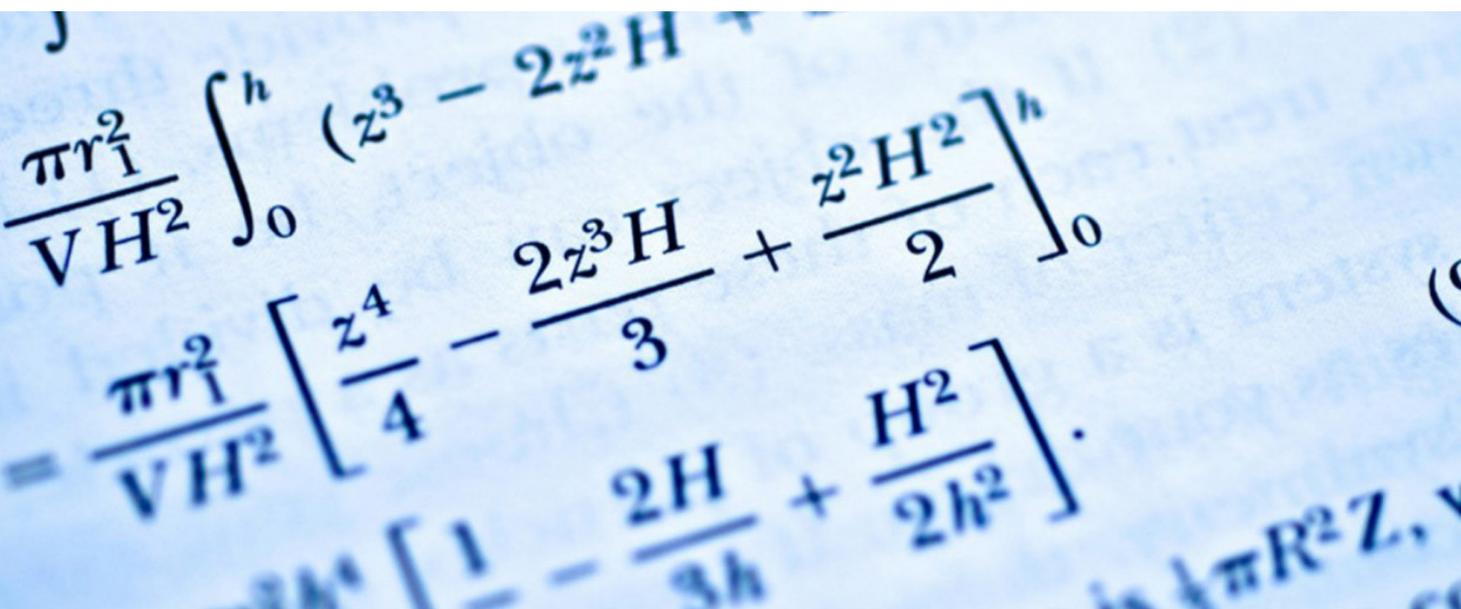
LE RICHE A., MAGRIS F., ONORI D. (2020)

Monetary Rules in a Two-Sector Endogenous Growth Model with Cash-in-Advance Constraint, *Economic Theory*, Vol. 69(4), 1049-1100.

MERA V., POP-SILHAGI M., TURCU C. (2020) Economic sentiments and money demand stability in the CEECs, *Open Economies Review*, Vol. 31(2), 343-369.

VAUBOURG A.G., GALANTI S. (2020)

Unbundling Financial Services: The case of brokerage and investment research, *Economics Bulletin*, Vol. 40(1), 473-484.



Publications à paraître

ABID A. (2019)

Economic Policy uncertainty and exchange rates in emerging markets: short and long runs evidence, *Finance Research Letters*, à paraître, <https://doi.org/10.1016/j.frl.2019.101378>

BANULESCU-RADU D.,

LEYMARIE J., SCAILLET O.,

HURLIN C. (2020), Backtesting Marginal Expected Shortfall and Related Systemic Risk Measures, *Management Science*, à paraître.

CI W., LAING M., VOIA M.C.,
WORSWICK (2020)

Immigrant earnings returns to post-migration education: Evidence from Canada, 1999-2013, *Canadian Journal of Economics*, à paraître, Vol. 53(3).

GARCIA REVELO J.D., LUCOTTE Y.,

PRADINES-JOBET F. (2020),

Macprudential and Monetary Policies: The Need to Dance the Tango in Harmony, *Journal of International Money and Finance*, à paraître, <https://doi.org/10.1016/j.jimonfin.2020.102156>

KHALAF L., KICHIAN M.,

SAUNDERS C., VOIA M.C. (2020),

Dynamic Panels with MIDAS Covariates: Nonlinearity, Estimation and Fit, *Journal of Econometrics*, à paraître.

LESSOUA A., MUTASCU M.,

TURCU C. (2020) Financial performance and exports: the case of Romanian winemakers, *Journal of Wine Economics*, à paraître.

LUCOTTE Y., CUESTAS J.C.,

REIGL N. (2020),

Evolution and heterogeneity of credit procyclicality in Central and Eastern Europe, *International Journal of Finance and Economics*, à paraître.

MENUET M., VILLIEU P. (2020)

Reputation and the “need for enemies”, *Economic Theory*, à paraître, DOI: [10.1007/s00199-020-01289-7](https://doi.org/10.1007/s00199-020-01289-7)

Ouvrages Directions d'ouvrages Éditions spéciales de revue

➤ **DIRER A.** (2020) *Économie de l'assurance*, à paraître aux Éditions Economica, collection Corpus Économie.

CONTRIBUTIONS À OUVRAGES ET RAPPORTS

➤ **ABID A.** (2020) How do financial markets listen to the Economic Policy Uncertainty? In Ftiti Z. et al. (eds) *Financial and Economic Systems: Transformations & New Challenges*, World Scientific, à paraître.

➤ **DANINO-PERRAUD R.** (2020) The Recycling of Lithium-Ion Batteries: A Strategic Pillar for the European Battery Alliance, *Etudes de l'Ifri*, March 2020.





Relations internationales



Professeurs invités



› **Kiril TOCHKOV**, du 9 mars 2020 au 20 mars 2020.

Kiril Tochkov est professeur d'économie et directeur du département d'économie à Texas Christian University (Etas-Unis), invité par **Camélia Turcu**. Il a étudié le chinois et l'économie à l'Université Ruprecht Karls à Heidelberg, en Allemagne, et à Beijing Foreign Studies University, en Chine. Il a obtenu un doctorat en économie à State University of New York at Binghamton en 2005. Les recherches de Kiril portent sur la croissance économique, la macroéconomie régionale, la productivité et le commerce interrégional. Il s'intéresse particulièrement à la Chine et à d'autres économies émergentes d'Europe de l'Est et d'Asie. Ses travaux de recherche ont été publiés dans des revues de macroéconomie (Journal of Macroeconomics), d'économie internationale (Review of International Economics, The World Economy), d'études économiques comparées (Economics of Transition, Comparative Economic Studies) ou dans des revues dédiées à l'économie chinoise / asiatique (China Economic Review, Journal of Asian Economics), entre autres.



› **Graciela KUECHLE**,
du 3 mars 2020
au 13 mars 2020.

Graciela Kuechle, chercheuse de l'Université de Witten/Herdecke (Allemagne), est invitée au LEO par **Béatrice Boulu-Reshef**. Elle travaille en théorie de la décision, en théorie des jeux

appliquée et théorie des jeux évolutionnaires. Ses sujets de recherche portent sur le traitement de l'incertitude.



› **Alessio BONGIOVANNI**,
du 24 février 2020
au 7 mars 2020

Alessio Bongiovianni, chercheur à l'université de Turin est invité au LEO par **Yannick Lucotte**. Il est titulaire d'un doctorat en banque et finance de l'université de Turin.

Il était chercheur invité à la Bangor Business School en 2017 et à la Banque centrale de Lituanie en 2019. Ses recherches portent sur le lien entre politique monétaire et stabilité bancaire, l'efficacité des politiques macroprudentielles dans la promotion de la stabilité financière et, la gouvernance d'entreprise des banques.



Relations internationales



Webinaire

- Des membres du LEO et l'Association Internationale des Chercheurs Francophones en Microfinance (AICFM, présidée par **Michel Lelart**) ont animé un **webinaire organisé par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest et le Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires**, le vendredi 17 juillet 2020.

Les quatre panélistes étaient Célestin Mayoukou (Université de Rouen), **Thierry Montalieu**, Denis Acclassato et Magloire Lanha (Université d'Abomey Calavi, tous deux docteurs du LEO) et ont présenté des contributions sur la digitalisation et la supervision du secteur de la microfinance en période de crise sanitaire.



Une centaine d'invitations avaient été lancées pour une présence d'environ 70 personnes pendant le webinaire : universitaires, praticiens de la microfinance, représentant du CGAP et de l'UNCDF et enfin les régulateurs nationaux et internationaux (BCEAO en particulier).

Stages de recherche

- **Vanessa DOVONOU** (en thèse avec C. Turcu sur les nouveaux défis pour la politique macroéconomique) effectue un stage au FMI du 15 juin au 9 septembre 2020.

Invitations

- **Christophe RAULT** a été invité à la Faculté des Sciences Économiques et de Gestions (FASEG) de l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin) pour une formation en économétrie (février 2020).
- **Nicolae-Bogdan IANC** a été invité à présenter en webinaire un papier « Fiscal Policy in Developed and Developing Countries » au sein de l'Académie des Etudes Economiques de Bucarest le 6 mai 2020.



→ La vie du LABO

Les Masters de l'IEO

5 ÉTUDIANTS DES MASTER DE L'IEO SONT EN STAGE AU LEO :

- **Arrouna KEITA** du Master IE, stage sous la responsabilité de Camélia TURCU
Sujet du stage : *Impact économique des découvertes de ressources naturelles*
- **Sébastien SAURIN** du Master ESA, stage sous la responsabilité de Christophe HURLIN
Sujet du stage : *Techniques d'inférence pour l'évaluation de la fairness des algorithmes d'IA appliqués en finance*
- **Mamadou SACKO**, du Master IE, stage sous la responsabilité de Daniel MIRZA
Sujet du stage : *Impact des attentats terroristes de janvier et novembre 2015 en France*
- **Yannick KOUGBLENOU**, du Master ESA, stage sous la responsabilité de Louis RAFFESTIN
Sujet du stage : *Création d'une base de données : identifier les mécanismes de décision d'un employeur lors du choix du recrutement d'un employé lorsque le niveau de l'employé est incertain ex ante : méthode théorique et application empirique*
- **Aboubacar SYLLA**, du Master BFA, stage sous la responsabilité de Sébastien GALANTI
Sujet du stage : *Construction et traitement de bases de données*

Le 25 mars 2020, 3 étudiants du Master Finance, encadrés par Yannick Lucotte et Sessi Topkavi ont remporté le second prix de la compétition de gestion d'actifs "Lyxor-X-Alphaton".

Cette compétition était organisée par Lyxor, Alphien et X-Finance, l'association de L'École Polytechnique. Six équipes avaient été retenues pour la finale à Paris.

2nd place - 2,000€:
Samuel Domingos, Marc Lucchini, Walid Madiou
Université d'Orléans



Les Licences de l'IEO - l'UFR DEG

Deux étudiants de la Licence 3 Economie et Gestion sont en stage au LEO :

- **Kazemi KOUROSH** et **Jenny RAHARIMANANA**, en stage sous la responsabilité de Cyrille PIATECKI
Sujet de leur stage : *Maîtrise de logiciels informatique : SAGE MATHS, HTML 5, LATEX, Synthèse et programmation d'équilibres microéconomiques.*